

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 8 DÉCEMBRE 2023

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 17.07.2020 donnant délégation de pouvoir à M. le Président ;
- Vu l'article R2122-4 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la nécessité d'obtenir une livraison complémentaire d'abris à vélos du fournisseur initial afin de ne pas acquérir des fournitures ayant des caractéristiques techniques différentes entraînant une incompatibilité d'utilisation ;
- Considérant que la proposition de la société Altinova répond de manière satisfaisante au besoin de l'établissement public ;

DÉCIDONS

Article 1 : Il est conclu un marché, sans publicité ni mise en concurrence, pour la fourniture de deux abris à vélos avec la société Altinova sise 1 rue des Noues à Bonson (42 160).

Article 2 : Le présent marché est conclu pour un montant de 78 000 € HT comprenant la fourniture, la livraison et la pose de deux abris à vélos.
Abri 20 places avec prises électriques pour recharge des VAE au prix unitaire de 39 000 € HT.

Article 3 : Le marché est conclu pour une durée de deux ans.

Article 4 : La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance 2023 et suivants.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 8 décembre 2023

Le Président

Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 3 janvier 2024
Publié ou notifié le : 3 janvier 2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_12_93**
Objet : **Marché pour la fourniture de deux abris à vélos par la société Altinnova**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-12-08 00:00:00+01
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 005-200067825-20231208-D2023_12_93-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20231208-D2023_12_93-AI-1-1_0.xml	text/xml	896 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3530.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20231208-D2023_12_93-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 janvier 2024 à 15h06min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 janvier 2024 à 15h06min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 janvier 2024 à 15h06min55s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 janvier 2024 à 15h07min06s	Reçu par le MI le 2024-01-03